

Comme si de rien n'était, Nethys continue à s'étendre

■ La part du groupe liégeois dans "Nice-Matin" passe de 20 à 34 %. Et ce n'est pas fini.

En période de fin d'année et de vacances scolaires, certaines informations passent de manière plus anodines. Et pourtant... On apprenait, vendredi matin, via nos confrères de "L'Echo", que le groupe Nethys portait sa participation dans le quotidien français "Nice-Matin" de 20 à 34 %.

L'opération s'est réalisée dans le cadre d'une augmentation de capital pour laquelle le groupe liégeois a déboursé 1,4 million d'euros. Les deux partenaires confirment cette montée en puissance de Nethys dans "Nice-Matin" tout en précisant qu'elle était attendue. "L'opération n'est que le respect du pacte d'actionnaires. C'est une bonne chose et elle prouve que les salariés-actionnaires de 'Nice-Matin' ne se sont pas trompés en avalisant à 99,97 % l'arrivée de Nethys", a confié Jean-Marc Pastorino, président du directeur de la Société coopérative d'intérêt collectif (Scic) Nice-Matin, l'autre actionnaire.

Le poids de Nethys dans le capital du quotidien français devrait d'ailleurs encore augmenter dans un an, puisqu'il est prévu un passage à 51 % le 31 décembre 2018.

En meilleure position pour négocier

Chez Nethys, les affaires continuent donc presque comme si aucun rapport de la commission d'enquête n'avait été publié. Rappelons que ce dernier pointait très sévèrement le fait que le groupe détenait des parts dans le monde de la presse écrite, en Belgique (avec "L'Avenir") mais aussi en France avec "Nice-Matin", notamment.

Précisons quand même que ce renforcement de participation n'empêche pas, à court ou moyen terme une séparation du pôle presse de Nethys d'avec les autres activités du groupe dirigé par Stéphane Moreau.

Certains pointent même l'intérêt de disposer d'une participation de 51 % lorsqu'il s'agira de négocier la vente ou la reprise de ces activités.

Avec l'arrivée de Nethys dans le ca-

pital de "Nice-Matin", un plan de réduction des effectifs du journal français est en cours de réalisation. Toujours selon nos confrères de "L'Echo", ce plan qui prévoit le départ de 120 travailleurs sur deux ans (sur les 450 salariés qui y travaillent) serait même en avance puisque 90 personnes auraient déjà plié bagages.

Deux millions d'euros

En 2016, Nethys avait déboursé deux millions d'euros pour les 20 % de parts de la société. Rappelons que "Nice-Matin" était détenu à 80 %, jusqu'il y a peu, par les salariés du journal organisés en société coopérative d'intérêt collectif (Scic). Une manière de faire qui avait permis de sauver le titre. Selon Nethys, l'arrivée dans le capital d'un journal français permettait pour l'ensemble des titres ("L'Avenir", "La Provence", "Nice-Matin", etc.) de rationaliser certains coûts liés au logiciel de mise en page et au développement de la plateforme numérique. Au niveau politique, en Wallonie, personne n'a réagi à cette information.

S.Ta.

LE PÔLE MÉDIAS DE NETHYS (PRINCIPALES SOCIÉTÉS)

